

Publiée au recueil des actes
de l'Agence des espaces verts de la Région
d'Ile-de-France, le : **13 FEV. 2014**..

Transmise au contrôle
de légalité, le : **13 FEV. 2014**

Pour le Président du Conseil d'administration
de l'Agence des espaces verts
et par délégation


Christian DUBREUIL

DÉLIBÉRATION

N° 14-007 du 11 février 2014

Relative à l'habilitation donnée au Président pour signer le marché à bons de commande de réalisation de diagnostics techniques et immobiliers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4413-2 et R. 4413-1 à R. 4413-16 ;
- VU le Code des marchés publics ;
- VU le Budget général de l'Agence des espaces verts ;
- VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres ;
- VU le rapport présenté par M. Olivier THOMAS, Président du Conseil d'administration de l'Agence des espaces verts de la Région d'Ile-de-France.

DELIBERE

Article 1 : Autorise le Président à signer le marché à bons de commande de réalisation de diagnostics techniques et immobiliers dont le montant annuel minimum est de 8 000 euros HT et le montant maximum annuel est de 96 000 euros HT, avec l'entreprise AUGERIS.

Article 2 : Les crédits nécessaires seront imputés sur le Budget général de l'Agence des espaces verts.

Nombre de votants.....	16+1
Votes POUR.....	17
Votes CONTRE.....	0
Abstentions.....	0
Ne prend pas part au vote....	0

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Habilitation donnée au président pour signer le marché à bons de commande de réalisation de diagnostics techniques immobiliers

Date de décision: 11/02/2014

Date de réception de l'accusé 13/02/2014
de réception :

Numéro de l'acte : CA120214_14007

Identifiant unique de l'acte : 075-287500052-20140211-CA120214_14007-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1 .1
Commande Publique
Marchés publics
marché initial

Date de la version de la 02/06/2009
classification :

Nom du fichier : 14-007 Délibération marché diag.pdf (075-287500052-20140211-CA120214_14007-DE-1-1_1.pdf)